



Infos municipales

MAI 2024



C'est le printemps !

LE MOT DU MAIRE



Chères Diracoises, chers Diracois,

Ce début d'année a été riche en événements et rencontres. À chaque fois, vous avez été nombreux à répondre à nos sollicitations et en cela, je vous remercie.

La participation de notre commune au projet «Grands Villages de Demain» a été officiellement lancée avec le week-end de résidence animé par le CAUE : enquête auprès des Diracois, visites des friches, ateliers participatifs...

Les premiers résultats vous sont donnés dans le document joint à ce numéro. D'autres rencontres et ateliers sont prévus et nous vous espérons encore plus nombreux pour dessiner ensemble notre village de demain.

Ce numéro est aussi l'occasion de vous présenter le budget communal.

Il est détaillé dans les pages suivantes, ainsi que les principaux investissements prévus pour 2024.

Dernièrement, notre commune a été l'objet de cambriolages. Je vous invite à être vigilants. A ce propos, une réunion publique avec la gendarmerie est prévue le vendredi 7 juin à 18h30 à la salle des fêtes pour nous rappeler les bons gestes à avoir dans le cadre de l'opération « Participation Citoyenne ».

Avec le retour du printemps, les tondeuses et autres appareils générateurs de bruits vont être de sortie. Merci de bien vouloir respecter les horaires d'utilisation pour que nous continuions à vivre dans un environnement calme.

Enfin, pour les beaux jours à venir, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'agréables moments conviviaux.

Bénédicte MONTEGU

Vœux du Maire

Le samedi 20 janvier 2024, en présence de Monsieur François BONNEAU Sénateur de la Charente, Madame le Maire a adressé ses vœux aux administrés venus en nombre.



Avec son 1^{er} adjoint, ils ont présenté à la population un résumé des actions entreprises et des projets à venir.

La soirée s'est terminée par un moment convivial apprécié de tous.

Conférence des Maires de GrandAngoulême à Dirac

Le 5 mars, Dirac accueillait les 38 maires des communes de l'agglomération de GrandAngoulême à l'occasion de la Conférence des Maires.

La soirée s'est terminée autour d'un magnifique buffet froid préparé par notre cantinière Angéline Bochereau aidée de Véra, Laurence et Julie.



Édition : Commune de Dirac

Mairie : 05 45 60 61 69 - mairie@dirac.fr

Directeur de publication : Bénédicte Montégu

Responsable de rédaction : Anne Dubois

Conception et réalisation : Agate Communication

05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr

Crédits photos : Anne Dubois - Denis Biojout - Freepik

Photo de couverture : C'est le printemps !

Date de parution : Mai 2024

Imprimé sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement



LE BILAN BUDGÉTAIRE 2023

BILAN BUDGÉTAIRE 2023 - FONCTIONNEMENT

Le bilan budgétaire adopté le 10 avril 2024 fait apparaître un total de recettes de 1 152 874,52 € en 2023. Plus de 70 % de ce montant proviennent des impôts et taxes prélevés sur la commune. A cela s'ajoutent les loyers encaissés, les refacturations de frais scolaires (cantine, garderie, bus), ainsi que les dotations de l'Etat et les diverses subventions de fonctionnement perçues.

Les dépenses se répartissent de manière équilibrée entre les charges de personnel pour un peu plus d'un tiers, les charges de gestion courante dont la moitié est consacrée au paiement des frais scolaires de l'école maternelle de Garat. Ensuite, viennent les charges générales de fonctionnement (électricité, eau, carburant, fournitures, assurances, etc.).

Les dépenses totales en 2023 s'élèvent à 979 911,29 €. Il se dégage un excédent de 172 963,23 €.

>>> UN BUDGET 2023 TRÈS IMPACTÉ PAR LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ



Comme pour tous les habitants, la commune a été victime de l'inflation de l'électricité. Pour illustrer cette hausse, en 2022, la facture s'élevait à 44 282 € pour 79 819 € en 2023, soit une augmentation de 80 % ! L'école est le bâtiment consommant le plus (58 %) devant la mairie-salle des fêtes (22 %). Nous avons cependant bénéficié du bouclier énergétique de l'Etat à hauteur de 11 657 €, réduisant d'autant notre facture globale. Pour 2024, le SDEG16 (Syndicat d'Electricité et de Gaz de la Charente) auquel nous sommes adhérents, a renégocié les tarifs à la baisse. Cela va nous permettre de faire des économies, que nous pourrions mesurer en fin d'année. Parallèlement, nous avons sollicité l'appui de GrandAngoulême pour évaluer les travaux de rénovation énergétique à effectuer. Une partie des travaux sera engagée en 2024 (voir page suivante - investissements 2024).

Enfin, nous avons candidaté auprès du SDEG pour passer notre éclairage public en led. Nous espérons pouvoir bénéficier rapidement de ce diagnostic et des aides associées.

BILAN BUDGÉTAIRE 2023 - INVESTISSEMENT

Le bilan budgétaire fait apparaître un total de recettes de 117 041,01 € en 2023. Les principales recettes d'investissement proviennent des subventions sollicitées lors de travaux. À cela s'ajoutent la récupération de la TVA et le crédit-bail pour le matériel mis à disposition du Marché de Céline, du Fournil du Goupil et du Chat-Bourg. Les dépenses d'investissement sont réparties selon les types d'achat ou de travaux. Ainsi, les dépenses obligatoires sont liées au remboursement de l'emprunt pour la réalisation de l'école primaire.

Depuis juin 2023, l'équipe municipale a décidé de mettre l'accent sur l'achat d'outils pour l'entretien de la commune. L'investissement s'est porté également sur le mobilier urbain et la réparation et l'amélioration du bâti communal. Le rachat obligatoire de la carrosserie à l'Etablissement Public Foncier a été acté en fin d'année 2023. Enfin, plusieurs opérations de voirie ont été lancées mais acquittées qu'en partie (voir investissements 2024).

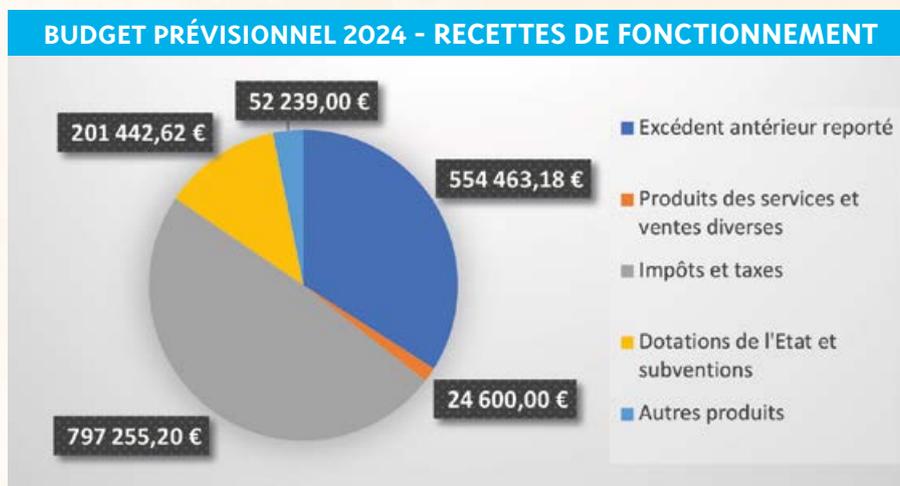
Le total des dépenses d'investissement s'élève à 192 292,31€, soit un déficit de 75 251,30€. Ce résultat négatif vient diminuer l'excédent reporté de l'année précédente. Il est l'illustration que la commune investit de nouveau dans ses bâtiments, son cadre de vie et sa voirie.



BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 – FONCTIONNEMENT

Le budget prévisionnel de l'année 2024 est construit sur la base de **recettes s'élevant à 1 630 000€**. Ce montant exceptionnel s'explique par le fait que le budget 2023 a été voté en suréquilibre. En effet, en avril 2023, lors de la période intérimaire et dans l'attente de l'élection de la nouvelle équipe municipale, aucun projet n'avait été engagé au budget, entraînant de fait le maintien en fonctionnement d'une enveloppe financière importante, à laquelle s'est ajouté l'excédent de 2022.

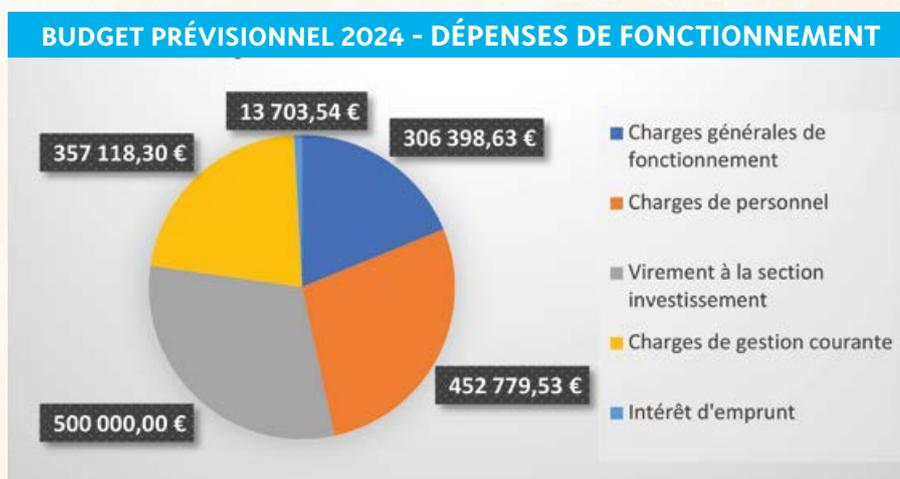
Aux 554 463€ d'excédents reportés, s'additionnent ensuite les impôts et taxes, les produits divers et dotations de l'Etat.



Ces recettes permettent d'équilibrer les dépenses de fonctionnement à hauteur de 1 630 000 €. Contrairement à l'Etat, les communes ont l'obligation de voter un budget équilibré entre les recettes et les dépenses.

Ces dépenses se répartissent entre les frais de personnel, les charges générales et les charges de gestion courante. Pour 2024, le montant prévisionnel des dépenses reprend les chiffres de 2023 mais tient compte de l'augmentation prévisible des fluides, de la hausse des prix de l'alimentation, du recrutement d'un nouveau responsable de la cantine...

La situation exceptionnelle de 2023 nous amène à inscrire 500 000€ en section d'investissement, permettant de financer les dépenses engagées et à venir.



>>> LES PROJETS ENVISAGÉS EN 2024

Pour le cadre de vie, des plantations d'arbres et de fleurs sont prévues à différents endroits de la commune. Des guirlandes de Noël ont également été commandées afin de marquer cette période de l'année. La croix du cimetière sera restaurée et nous envisageons la réactivation des cloches de l'église pour accompagner les moments marquants de la vie.

L'achat de radars pédagogiques et de panneaux de signalisation permettront d'agir pour la sécurité de tous.

Au niveau rénovation énergétique, les portes de la salle des fêtes (sas et cuisine) vont être remplacées et des robinets thermostatiques vont être installés à l'école. Une subvention sera sollicitée auprès de GrandAngoulême.

Divers tronçons de voirie sont prévus d'être refaits afin de répondre aux nombreuses demandes de riverains dans différents lieux de la commune : Allée de la Croix, Chemin des Essards, Chemin des Pierrières, Impasse des Moulins et Chemin des Deux Vallées (sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Garat).

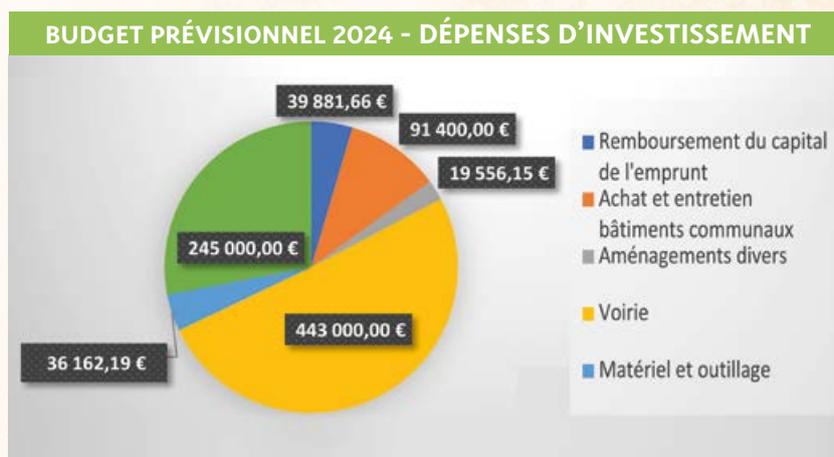
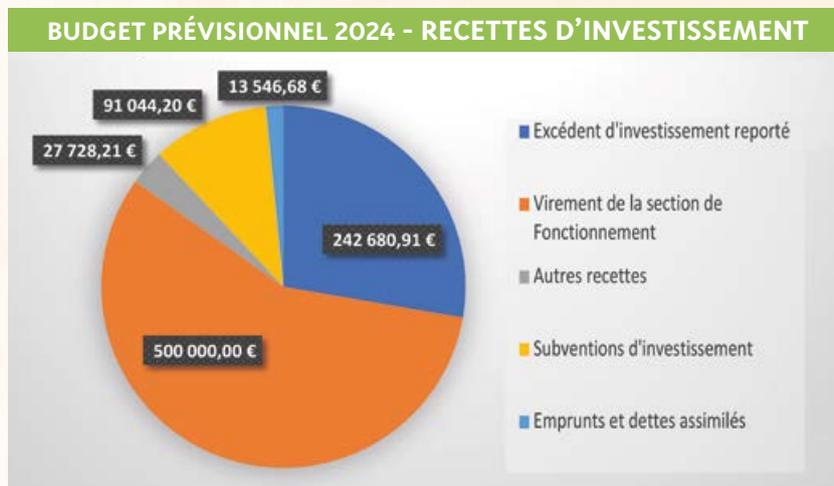
A l'école, l'aménagement d'une deuxième garderie pour les moments calmes est en cours.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 – INVESTISSEMENT

Le budget prévisionnel de l'année 2024 est construit sur la base de recettes s'élevant à 875 000€.

Ce montant important s'explique par le virement des excédents de fonctionnement accumulés depuis plusieurs années qui s'ajoutent à l'excédent d'investissement 2023.

A cela s'additionnent les subventions restant à percevoir pour la traversée du Boisseau et pour la réalisation de la route des Sablons.



Le budget d'investissement pour l'année 2024 est équilibré à hauteur de 875 000€. Il reflète une situation plus sincère des capacités de la commune.

Le remboursement de l'emprunt jusqu'en 2034 reste une dépense obligatoire. Les deux gros investissements de voirie de 2023 (Boisseau et Sablons) seront payés en 2024. Plusieurs autres projets de voirie sont envisagés pour cette année, ainsi que divers aménagements pour le cadre de vie.

Une enveloppe de réserve pour les gros investissements à venir dans les prochaines années (friches du bourg, ancienne maison de retraite, traversée du bourg) est inscrite dans le budget de la commune. Ainsi, une ligne de 245 000€ est sanctuarisée. L'objectif est de l'abonder chaque année afin de pouvoir investir le moment venu.

>>> COMPRENDRE LE MONTANT DE MA TAXE FONCIÈRE

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est un impôt local qui concerne les propriétaires d'un bien immobilier. En tant que particulier, vous devez payer la taxe foncière si vous êtes propriétaire au 1er janvier. Cette taxe est due même si votre logement est loué.

Le montant de l'impôt est calculé en multipliant un taux d'imposition par une base d'imposition.

- la base d'imposition est revalorisée chaque année par l'Etat.
- le taux d'imposition est voté par chaque commune.

L'Etat a revalorisé les bases locatives de 7,1 % en 2023 et prévoit une augmentation de 3,9% en 2024. Depuis 2021, la commune de Dirac n'a pas augmenté ses taux d'imposition. Ainsi, si votre taxe foncière augmente, c'est uniquement lié aux décisions de l'Etat.

Pour 2024, les taux votés sont : Taxe foncière sur les propriétés bâties : 48,71 % ; Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 52,95 % ; Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 8,86 %.

LES RÉALISATIONS DU DÉBUT D'ANNÉE

RÉFECTION DE LA ROUTE DES SABLONS

Commencée en octobre 2023, la réfection de la route des Sablons s'est enfin achevée en février. Les travaux ont pris beaucoup de retard du fait des conditions climatiques défavorables et nous nous en excusons auprès des riverains.



ÇA BOUGE À L'ÉCOLE

L'espace bibliothèque a été réaménagé en un lieu ludique, en le dotant notamment de fauteuils et sièges colorés. Les enfants peuvent ainsi s'y retrouver et profiter d'un temps calme à la découverte des livres mis à leur disposition.

Un nouvel espace garderie dédié aux jeux de société, à la lecture, au coloriage ou au repos a été créé. Lorsque la météo ne se prête pas aux activités extérieures, ceux qui le souhaitent peuvent se retrouver dans un environnement beaucoup plus calme.

Une fontaine à eau vient aussi d'être installée dans le hall d'accueil de l'école pour le bien-être des enfants. Enfin, un goûter expérimental a été mis en place depuis la rentrée des vacances de Pâques. L'objectif est, durant un espace-temps d'une quinzaine de minutes, d'offrir aux enfants une collation équilibrée, assis autour d'une table avant de retourner en garderie.



INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR À L'ANGLE DU CABINET PLURIDISCIPLINAIRE

Un nouveau défibrillateur a été installé en extérieur, à l'entrée de la maison pluridisciplinaire.

Accessible à tout moment, il vient en complément de celui se trouvant dans la salle des fêtes.



RÉOUVERTURE D'UN ANCIEN CHEMIN RURAL

Le premier samedi de l'année a été consacré à la réouverture du chemin rural reliant Sauvignac à l'arrière de la maison de retraite.

De nombreux bénévoles se sont rejoints afin de tronçonner, élaguer, débroussailler... dans la bonne humeur.



SYNTHÈSE DES RETOURS DE L'ENQUÊTE EFFECTUÉE EN JUILLET 2023 AUPRÈS DE LA POPULATION (suite)

Après la voirie, le second sujet le plus cité concerne l'écologie et les espaces verts pour 15% des retours.

DOMAINES	LIBELLÉ DES REQUÊTES	PLAN D'AMÉLIORATION
ÉCOLOGIE (62%)	Parcelles communales tondues trop souvent (ex. autour de l'école).	Ce sont des espaces recevant du public (enfants, adultes, seniors) et ils se doivent d'être entretenus.
	Friches agricoles à l'abandon (risques d'incendie, dépôts sauvages, nuisibles).	Les espaces agricoles et forestiers sont en majorité privés. Il appartient aux propriétaires de les entretenir.
	Matinées de « nettoyage de printemps » pas suffisamment nombreuses.	Le nettoyage de printemps du 16 mars a été un succès ! Un second nettoyage pourrait être organisé à l'automne.
	Demande d'une borne à déchets alimentaires (Secteur du Got).	Ces bornes sont gérées par GrandAngoulême. Une demande a été faite pour celle manquante au Got.
	Energies renouvelables à mettre en place et à développer sur toute la commune.	A ce jour, les bâtiments communaux ne peuvent être équipés (périmètre de l'église, structure de charpente trop faible...). Pour les particuliers, les zones d'accélération des énergies renouvelables actées par le conseil couvrent l'ensemble des toitures.
	Confection de gobelets (avec logo) réutilisables pour les manifestations de la commune et des associations.	Plusieurs associations possèdent déjà des gobelets réutilisables. La mairie, pour le moment, emprunte ceux du Comité des Fêtes.
	Nuisances sonores et environnementales engendrées par les paramoteurs.	L'activité du terrain d'entraînement des paramoteurs qui est sur la commune est momentanément suspendue.
	Le poulailler : nouvelles et devenir de ce projet citoyen (EHPAD/Ecole).	Le poulailler reste un lieu de rencontre intergénérationnel apprécié. Il est entretenu par une adjointe.
ENTRETIEN DES SENTIERS ET DES ESPACES COMMUNAUX (19%)	Etat des chemins communaux, pédestres et VTT à améliorer (secteur du Marais et ensemble de la commune).	La commune fait entretenir régulièrement ses chemins. Mais chaque usager peut aussi y contribuer. Un nouveau chemin a été ouvert en début d'année. D'autres suivront.
	Mousses sur les éléments de l'aire de jeux.	Un contrat d'entretien a été mis en place pour la sécurité.
	Améliorer l'aspect et l'entretien des espaces verts et des caniveaux.	Nos agents font le maximum pour entretenir nos espaces verts. Nous avons fait appel aux services de GrandAngoulême pour déboucher les caniveaux.
FLEURISSEMENTS (19%)	Pergolas non végétalisées route de La Boissière. Absence de fleurissement aux entrées de la commune et sur les places (Rampeaux, commerces...).	Des plantations ont été effectuées : fleurs grimpantes sur les pergolas, haies et arbres au niveau de l'aire de jeu / camping-car et du cimetière. Des jardinières fleuries vont bientôt être installées.

>>> Premières plantations sur la commune

La municipalité souhaite végétaliser et fleurir la commune. Nous avons commencé à plusieurs endroits : l'aire de jeux en centre-bourg avec la plantation d'une haie afin de masquer la route départementale 104 et des arbres pour ombrager l'aire de camping-car. Des plantes grimpantes ont été installées aux pieds des tonnelles métalliques route de La Boissière, et deux tilleuls ont été plantés à l'entrée du cimetière. Au printemps 2024, nous prévoyons le fleurissement de la place devant la mairie et l'église.



MANIFESTATIONS

NOËL À L'ÉCOLE

Le 21 décembre 2023, le Père Noël a fait sa tournée dans notre école de Dirac. Arrivé en calèche, il a distribué à chaque enfant un livre et des chocolats. Une belle ambiance avec beaucoup de magie dans les yeux de tous. A cette occasion, le service de cantine a organisé un magnifique repas convivial où étaient conviés tous les agents municipaux (secrétaires, agents d'entretien et service de cantine) et quelques élus.



DON DU SANG

En ce début février, la collecte de sang a eu lieu à la salle des fêtes. Par rapport aux années précédentes, les organisateurs la qualifient de moyenne, espérant faire mieux l'an prochain.

Un grand merci aux bénévoles qui comme à chaque fois ont préparé et servi une collation appréciée.



SOIRÉE «ANNÉES 80»

Le 9 mars a eu lieu la soirée « années 80 » organisée par l'association G'La Pêche. Une centaine de personnes se sont retrouvées pour danser au rythme des soirées disco.



BELLE RÉUSSITE POUR LA MATINÉE « NETTOYAGE DE PRINTEMPS »



Environ 80 personnes, dont une vingtaine d'enfants, ont participé le samedi 16 mars à cette opération propreté sur nos routes et chemins. Cela nous a permis de nettoyer des endroits où nous n'avions pas l'habitude de passer.

Nous avons ramassé des pneus, batteries automobile, bouteilles, canettes ainsi que toutes sortes de déchets.

Nous remercions vivement les habitants et les agents communaux qui ont donné de leur temps un samedi matin, ainsi que toutes les personnes qui collectent, tout au long de l'année, de nombreux détritus au gré de leurs balades.

Un grand merci également à nos cuisinières et bénévoles qui nous ont concocté un excellent repas, fort apprécié.

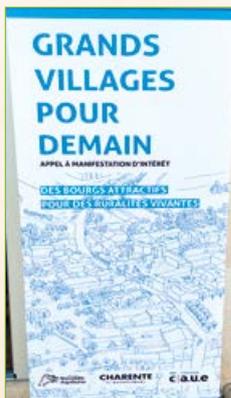
Nous souhaiterions avoir davantage de référents par hameaux afin d'organiser encore plus efficacement cette manifestation et peut-être effectuer un autre nettoyage en fin d'été.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes volontaires et à nous faire part de vos suggestions.

GRANDS VILLAGES POUR DEMAIN

Les 22 et 23 mars, le CAUE - Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, s'est déplacé deux jours à Dirac pour rencontrer, expliquer et éclairer les habitants sur le projet « Grands villages pour demain », la commune ayant été retenue pour ce projet ambitieux.

Il s'agit de réfléchir collectivement au devenir du bourg et des hameaux pour les dix prochaines années.



APRÈS-MIDI MUSICAL DE L'ADMR

Le vendredi 5 avril, l'après-midi dansant organisé par l'ADMR avec la participation de Philippe Moreau a connu un franc succès. Plus de 100 séniors des communes environnantes s'étaient donné rendez-vous. Ambiance festive et animée était au programme. Une belle réussite.



REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, le repas des aînés s'est tenu à la salle des fêtes de la commune, le dimanche 7 avril dernier. Cette année, c'est Romain Traiteur de Roulet qui a été sélectionné pour régaler nos papilles. L'animation musicale était quant à elle assurée par Jean-Marc de DJMarco16. Madame le Maire et Sébastien Pourchet (animateur à la maison de retraite Clairbois) entourent Monsieur Campot, doyen de la commune et résidant à l'EHPAD.



SALON DU BIEN-ÊTRE

Le 21 avril s'est déroulé le 1^{er} salon du bien-être organisé par l'association G'La Pêche.

Plus d'une vingtaine d'exposants se sont retrouvés dans la salle des fêtes de Dirac. Belle réussite avec environ 170 visiteurs venus de toute la Charente et qui en ont profité pour découvrir notre village.



DES ENFANTS BIEN OCCUPÉS !

Mathématiques, français, mais pas que...

Au cours de ce deuxième trimestre, les enfants de l'école ont participé à plusieurs projets permettant de découvrir et apprendre différemment.

Clément et Louis, 2 étudiants en deuxième année de STAPS à Angoulême sont intervenus à l'école dans les classes CP/CE1 et CM pour proposer une découverte de la danse et des jeux de lutte. Les CE2/CM1 ont eu, pu bénéficier d'une initiation judo, dirigée par un professeur de Valéchel Judo et financée par l'APE et ce durant 6 semaines.



En mars, tous les enfants sont allés au théâtre pour participer à un spectacle d'improvisation intitulé «c'est tes affaires». Chaque classe constituant le public devait apporter 2 ou 3 objets avec pour seule contrainte de ne pas dépasser 30 cm. Au fur et à mesure, les interprètes tiraient au sort les objets pour les inclure dans le scénario.

Les CM ont également participé à un projet proposé par «Charente Nature» et visant à consommer «responsable» c'est-à-dire apprendre à acheter des produits qui respectent au mieux notre environnement et notre planète. Ainsi, ils ont pu constater que leur cartable, avant d'être sur le dos, a fait plusieurs fois le tour de la Terre sous une forme ou une autre. Actuellement, ils sont en train de fabriquer des peintures naturelles à partir de végétaux ou ocres.

Les CP/CE1 participent aussi à un projet sur l'eau, qui va leur permettre de comprendre le cycle de l'eau ainsi que sa distribution dans les habitations. Ils vont visiter une station d'épuration et découvriront la faune des mares et rivières grâce à la fédération de la pêche.

Une sortie de fin d'année est également prévue au château de Castelnaud en Dordogne pour les CE2/CM et à l'aquarium de La Rochelle pour les plus jeunes.

> A noter que nous avons eu cette année un visiteur exceptionnel : le Père Noël en calèche !

LE RESTAURANT LE CHÂTELARD MÉDAILLÉ !

L'Etoile Verte MICHELIN est attribuée aux restaurants de la sélection du guide MICHELIN, modèles en matière de gastronomie éco-responsable.

Sept établissements en France l'ont reçue cette année.

Le Domaine du Châtelard et son chef cuisinier Ivan Gotfredsen ont décroché la « star » !

Félicitations à lui et à son équipe pour l'obtention de ce prestigieux trophée.



ÉVÉNEMENTS À VENIR

COURSE D'ORIENTATION NOCTURNE

La randonnée pédestre d'orientation en semi nocturne sera organisée le **25 mai à Dirac**. Attention : Inscription jusqu'à 19h30 et départ à partir de 20h. Vous trouverez également sur notre blog <http://www.vsec16.fr> le règlement de la course ainsi que le bulletin à télécharger, les photos et les classements des années passées.

Afin de nous faciliter la logistique (repas, carte, sieste...) et simplifier l'organisation, un tarif préférentiel vous sera accordé si vous vous inscrivez avant le 16 mai. Cela permet surtout de mieux gérer l'impression des cartes.



Clôture des inscriptions à 19h30
Départ à 20 h de la mairie
Ouvert à tout public

Organisée par "Vélo Sud Est Charente"
Contact : Martial Pouzet 07.89.85.06.04
martial.007@live.fr
www.vsec16.fr

EXPOSITION « ÉTONNANTS VOYAGEURS » DE L'ÉCOLE D'ART

Du **15 au 29 juin**, l'École d'Art propose son exposition de fin d'année dans ses ateliers de Dirac. Tous les ateliers publics, enfants comme adultes, de l'école se réunissent sous la même thématique «Etonnants voyageurs» et investissent les espaces intérieurs comme extérieurs.

De la céramique au textile, de la peinture au cinéma d'animation, de l'illustration à la création numérique, toutes les disciplines dialoguent et composent un dense parcours artistique (ouverture du mercredi au vendredi de 10h à 17h et le samedi de 9h30 à 12h30).

Vernissage le 14 juin à partir de 18h.



FÊTE DE LA RURALITÉ

L'association *Les Amis du Perchet* a pour but de mettre en avant la vie et les valeurs rurales.

Pour la troisième année consécutive, nous organisons au Perchet la **Fête de la Ruralité**, avec l'aide précieuse de certaines associations diracoises, le **dimanche 23 juin 2024**. Vous y découvrirez gratuitement de nombreuses activités autour du monde animal (démonstration cynégétique avec équipages de vènerie et de chiens d'arrêt, chevaux, soins aux animaux...), des artisans locaux pour la plupart, une brocante, des expositions autour des vieilles mécaniques...

Avec leurs trompes, nos amis sonneurs animeront la messe de Saint Hubert à 11h.



Cette année nous avons à cœur de faire revivre l'Histoire diracoise avec son omelette géante, il faudra réserver votre repas (**06 23 48 33 55**) et apporter vos couverts.

Venez nous rendre visite, rejoignez notre équipe de bénévoles passionnés. Nous saurons vous accueillir avec chaleur et enthousiasme comme nous le faisons si bien dans nos campagnes. Contact : lesamisduperchet@gmail.com

EXPOSITION

Du **02 au 19 juillet inclus**, au sein de notre église (jours et horaires d'ouverture à finaliser), nous vous proposons de venir découvrir une exposition gratuite conçue par le service Pays d'Art et d'Histoire de GrandAngoulême :

« **38 Communes :
le deuil et la mémoire.**

**Les monuments aux morts
de la grande guerre
en Angoumois »**

L'exposition comprend 10 panneaux présentant les différentes typologies détaillées des monuments.



**FOCUS
38 COMMUNES :
LE DEUIL
ET LA MÉMOIRE**



UN NOUVEAU BUREAU POUR « DIRAC LOISIRS ET FÊTES »



L'association Dirac Loisirs et Fêtes propose, chaque année, des événements ouverts à tout public, dans le but de faire briller notre belle commune : soirée théâtre, soirée concert, l'Art dans les mains, fête locale...

Cette année, le bureau a un peu changé. Nous remercions le président sortant **Michel Schwartzweber**, pour ses années d'engagement auprès de l'association.

Présidente : Céline CHOTYS
Vice-Présidente : Simone MANDON
Trésorier : Damien CASTAING
Secrétaire : Christine SCHWARTZWEBER
dirac.loisirs.et.fetes@gmail.com



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE À DIRAC



C'est à l'entreprise Orange qu'a été confiée l'installation de la fibre sur la commune. Vous avez pu constater que les travaux ont commencé avec le remplacement de la majorité des poteaux téléphoniques et l'ajout de quarante nouveaux poteaux. En effet, la mise en place sera le plus souvent aérienne, souterraine si le réseau existe et le permet. Deux armoires seront installées, une place des

Rampeaux et une place des Cèdres. Suivant les différentes sources d'alimentation (Angoulême, Garat et Sers), les raccordements devraient s'étaler à partir du mois de juillet jusqu'à juin 2025. Vos opérateurs vous contacteront directement pour effectuer le branchement si vous le désirez.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Si vous êtes en difficulté (jeunes, famille, personnes socialement vulnérables, âgées ou en situation de handicap...), la commune de Dirac dispose d'un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Il peut vous aider. Notre champ d'action est large (aides au

transport, aux voyages scolaires, alimentaires, financières, aide-ménagère...). Prenez contact avec la mairie ou avec l'assistante sociale à la Maison Départementale des Solidarités de Soyaux 4 rue Maurice Ravel 16800 Soyaux au 05 16 09 51 10. M^{mes} Colette FAUCONNET, Emilienne BOYER, Isabelle DECOSTERD et M. Jean-François GROUSSIN, membres du CCAS, ainsi que l'ensemble des élus de la commune se tiennent à votre disposition pour vous accompagner.

FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT



La municipalité propose aux habitants de Dirac des initiations aux gestes qui sauvent assurées par un formateur de l'Union départementale des Sapeurs-Pompier.

Ces séances ouvertes à tous, d'une durée de deux heures se dérouleront le samedi matin, de préférence à la salle des fêtes et seront prises en charge par la commune.

Chaque formation doit comporter un groupe de douze personnes. Selon le nombre d'inscriptions nous conviendrons d'une date avec le formateur. Celle-ci vous sera communiquée suffisamment longtemps à l'avance.

Vous pouvez vous inscrire en mairie.

SUS AU MOUSTIQUE TIGRE



Le moustique est le premier vecteur de maladies au monde.

L'espèce exotique du moustique tigre peut transmettre jusqu'à 26 virus, dont 3 sont présents en métropole (dengue, chikungunya, zika). D'où l'importance de lutter contre cette invasion exponentielle.

Ses caractéristiques : noir et blanc, très petit (5 mm), silencieux, il se déplace sur 100 à 150 m maximum (celui qui vous pique est né dans votre quartier). Il pond sur les parois des petits récipients à eaux stagnantes (même si le contenant est vide au moment de la ponte) et est actif de avril/mai à octobre/novembre.

Le meilleur moyen de lutte est d'empêcher la ponte (200 œufs par femelle) en supprimant les « gîtes » potentiels :

- Vider après chaque pluie : les coupelles de pots de fleurs, les gamelles pour animaux, les jeux pour enfants, les plis de bâche, les tuiles et autres matériaux entreposés dehors, etc...
- Retourner : les arrosoirs, les brouettes, les contenants non utilisés.
- Ranger à l'abri de la pluie : tout ce qui peut l'être (les pneus notamment !).
- Couvrir : les récupérateurs d'eau, les bidons et fûts.

En résumé : supprimer les eaux stagnantes, et passer le message à ses voisins !

STOP AUX DÉJECTIONS

Beaucoup nous ont alertés sur la présence de crottes de chien à proximité des commerces, en particulier sur les trottoirs. Nous vous rappelons que celles-ci sont interdites sur les trottoirs, ainsi que sur les voies publiques, les espaces verts et les aires de jeux publiques réservées aux enfants. Des odeurs déplaisantes circulent, elles sont inesthétiques et elles peuvent nuire à notre santé.



Afin d'éviter tous conflits parfois houleux, pensez à ramasser les déjections de vos chiens pour conserver la propreté de nos espaces partagés.

MALTRAITANCE ANIMALE

Des cas de maltraitements sur animaux domestiques sont régulièrement signalés en mairie : des chiens attachés en extérieur sans abris adéquats, des animaux laissés dans des parcs boueux sans soin...



De nombreuses personnes se plaignent également des aboiements réguliers de chiens dans nos hameaux et de divagations sur la voie publique.

Un animal n'est pas un objet ! Il lui faut une présence, des soins et une éducation. Chaque cas de maltraitance est signalé à la gendarmerie ainsi qu'à l'enquêteur de la SPA.

Charente Libre

NOUVEAU CORRESPONDANT

Denis BIOJOUT remplace Antoine PASCAUD.

Vous pouvez le joindre aux coordonnées suivantes :
denis_biojout@yahoo.fr | 07 85 38 86 09



LA GESTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des déchets alimentaires est devenu obligatoire. Ils sont maintenant interdits dans les sacs ou bacs noirs.

En effet, jetés dans les sacs noirs, les biodéchets sont enfouis alors qu'ils peuvent être revalorisés une fois triés.

Alors que faire de nos déchets alimentaires :

- La plus grande partie peut être mise dans les composteurs : coquilles d'œufs, pain rassis, épluchures, fruits abîmés, petits restes de repas, marc de café, sachets de thé...

GrandAngoulême fournit à chaque foyer un composteur individuel sur simple demande. Il existe aussi sur la commune deux sites publics de compostage : un au niveau du lotissement de La Croix et l'autre au niveau de l'école.

- Les autres déchets alimentaires non compostables seront déposés dans les bornes à déchets alimentaires installées par GrandAngoulême. Il s'agit des arêtes, des os, des restes de viandes, poissons et fromages, des restes de repas... Il existe 12 bornes sur la commune réparties dans les différents hameaux.

Pour récupérer vos composteurs, bioeaux, badges...
appeler le service Déchets Ménagers de GrandAngoulême

N° Vert 0 800 77 99 20

Ils vous seront remis sur présentation d'un justificatif de domicile.

Renseignements :

www.pluspropremaville.fr



AGENDA MAI > SEPTEMBRE 2024

- **SAMEDI 25 MAI** : à partir de 20h (inscriptions jusqu'à 19h30) - Course d'orientation nocturne depuis la mairie.
- **SAMEDI 25 MAI** : à 20h30 - Concert par la chorale Amalgam dans l'église Saint-Martial.
- **DIMANCHE 26 MAI** : toute la journée - Bric à Brac organisé par G' La Pêche au stade municipal.
- **MERCREDI 5 JUIN** : de 14h à 17h - Permanence des délégués MSA à la salle des fêtes.
- **VENDREDI 7 JUIN** : à 20h30 à la salle des fêtes, réunion publique «Participation Citoyenne» avec la gendarmerie.
- **DIMANCHE 9 JUIN** : de 8h à 18h - Elections européennes dans la salle des fêtes.
- **SAMEDI 22 JUIN** : Fête de l'école.
- **DIMANCHE 23 JUIN** : à partir de 9h - Fête de la Ruralité au Perchet.
- **DU 02 JUILLET AU 19 JUILLET INCLUS** : Exposition gratuite dans l'église Saint Martial « Le deuil et la mémoire. Les monuments aux morts de la grande guerre en Angoumois » (jours et horaires à préciser sur Panneau Pocket).
- **VENDREDI 19 JUILLET** : à partir de 17h30 - Soirs Bleus. Spectacle ambulancier «La Locomobile» et concert de «Out of Monkey».
- **SAMEDI 7 SEPTEMBRE** : Fête locale.

La municipalité à votre écoute

Le Café des élus
se déplace dans les hameaux

Samedi 1^{er} juin
de 9h30 à 12h30 (sauf intempéries).
Place des Cèdres à Roprie et au Lyon de Saint Marc.



Plus d'informations
sur l'application
«Panneau Pocket»

Panneau Pocket

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !



INFOS ALERTES AGENDA

- ✓ Gratuit
- ✓ Anonyme
- ✓ Sans Publicité

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com